

Bilan régional IDF

Interruption volontaire de grossesse

Parmi les Franciliennes sexuellement actives, 21,5 % déclarent avoir eu recours à une interruption volontaire de grossesses (IVG). Ce recours est plus fréquent en Ile-de-France que dans les autres régions de France (17,6%).

Si ces indicateurs peuvent être le signe d'une plus grande prise de risque en Ile-de-France que dans les autres régions de France, ils peuvent également refléter un meilleur accès aux systèmes de soins.

L'engagement régional sur la question de l'IVG et de la contraception fait suite au vote d'une niche du groupe Verts en mars 2006. Au total, depuis 2006, la Région a subventionné des projets en Ile-de-France (en investissement et en fonctionnement) pour un montant total de 21 074 489,93 €.

Garantir un accès territorial à l'IVG : unités fonctionnelles et échographes

Au total, en matière d'investissement, **4,5 millions d'euros ont été attribués depuis 2006.**

➤ Centres de planification-contraception-IVG

Entre 2006 et 2014, la Région a subventionné la création de **10 projets** d' « unités fonctionnelles IVG » pour un montant total de **2 247 059 €**.

Zoom sur 2013

La Région a subventionné deux projets sur Paris :

- Elle a subventionné à hauteur de 39 960,25 € l'hôpital de Tenon-APHP pour la création d'un centre IVG dans le bâtiment Le Lorier du Centre Hospitalier du 4 rue de la Chine dans le 20^e arrondissement de Paris.
- Elle a également accordé une subvention de 217 650 € à la Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) pour la création d'un centre d'éducation et de planification familiale au sein d'une maison de santé dans le 5^e arrondissement de Paris.

De plus, en 2010, le conseil régional d'Ile-de-France a accordé une subvention de 301 543,68€ à la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis) pour la reconstruction de son service d'orthogénie.

➤ **Aide à l'acquisition d'échographes**

La région Ile-de-France soutient en investissement l'acquisition d'échographes. Ainsi, entre 2006 et 2014, la Région a aidé à l'acquisition de 52 échographes dans toute l'Ile-de-France pour un montant total de **2 239 101 €**.

Zoom

En plus des échographes, la Région subventionne également des projets relatifs à l'acquisition équipements, de matériels. Ainsi, en 2007 le conseil régional a accordé une subvention de 2 170 € au CHI de Montreuil pour l'acquisition d'un fauteuil d'examen gynécologique pour le centre de planification et d'IVG.

Campagne d'info « sexualité – contraception – IVG » (planning familial)

Mise en place depuis 2008, la grande campagne annuelle d'information par affichage (3500 affiches en Ile-de-France) et sur le web permet de mieux faire connaître leurs droits aux Franciliennes en matière de sexualité, de contraception et d'avortement, et d'inciter à contacter la plateforme téléphonique du Planning familial.

En 2014, 450 000€ ont été consacré à cette politique d'information grand public. 300 000€ sont budgétés en 2015.